

# Le chartrain



Journal d'informations municipales - Novembre 2014

Vie municipale En ville Enfance-Jeunesse Inter-co Côté asso Culture



■ Une journée Eau Jardin... Organisée par la ville de Chartres de Bretagne et le syndicat mixte de production d'eau potable, cette journée avait pour vocation de sensibiliser les habitants à la préservation de l'environnement et de l'eau...



... Les ateliers ont permis d'approprier les bons gestes et notamment l'adoption de pratiques de jardinage sans pesticides ni engrangements chimiques, dorénavant interdits sur le territoire communal.



■ Aujourd'hui, grâce au travail des agents communaux, le compostage alimentaire est généralisé aux deux restaurants scolaires.



## Sommaire...

## Halte au gaspillage... Quand les enfants montrent l'exemple !

### ■ Vie municipale

- (P2) La température monte à la piscine
- (P2) C'est le chantier !
- (P3) Questions à Xavier Cordonnier
- (P3) Cérémonie de commémoration
- (P4) Epicerie de la Marionnaise

### ■ En ville

- (P5) Une démarche participative
- (P5) Vie éco
- (P5) Sous toutes les coutures
- (P5) Des aînés dans le vent
- (P6) Stop aux dépôts sauvages

### ■ Côté Asso

- (P6) Le bridge, un pont...
- (P6) 28<sup>e</sup> Téléthon
- (P8) Mérite sportif

### ■ Culture

- (P7) 13<sup>e</sup> Scènes d'Automne
- (P7) Carmina Burana
- (P7) L'Orchestre fait son cinéma

### ■ Enfance Jeunesse

- (P8) En piste vers la Savoie
- (P8) Courir pour ELA

### ■ A lire aussi...

- (P3) Edito
- (P4) Expression de la Majorité
- (P4) Expression de l'Opposition

Novembre 2014 - N°14.08

LE CHARTRAIN

Mairie - 35131 Chartres de Bretagne

Tél. 02 99 77 13 00

commune@ville-chartresdebretagne.fr

Directeur de la Publication : Philippe Bonnin  
Adjoint à la Communication : Alain Miclard  
Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines  
Maquette : Fabienne Fajou  
Dépot légal : à parution

Imprimé sur papier recyclé  
[www.hautsdevillaine.com](http://www.hautsdevillaine.com)

Du 22 au 30 novembre, l'ADEME et le Ministère du Développement Durable lancent la 3<sup>e</sup> édition de la "Semaine européenne de Réduction des Déchets". Associations, entreprises, administrations, écoles et particuliers se mobilisent à travers toute l'Europe pour réduire leurs déchets. La sensibilisation auprès des Chartrains est déjà très active et l'événement national de cette fin novembre permet de valoriser les initiatives.

Les déchets organiques constituent près de 30% des déchets retrouvés dans les poubelles résiduelles destinées à l'incinération. La réglementation relative aux gros producteurs de déchets que sont, notamment les restaurants des collectivités locales, exige qu'un tri à la source soit effectué en vue de leur valorisation.

Dès 2015, le seuil sera de 20 tonnes de déchets par an et à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, il passe à 10 tonnes par an : "La commune de Chartres de Bretagne a décidé d'anticiper cette réglementation et de responsabiliser les habitants face au gaspillage alimentaire", souligne David Le Borgne, conseiller municipal délégué à la valorisation des déchets.

Depuis juin 2013, une expérimentation autour de la récupération de ces déchets organiques est menée au restaurant municipal de l'Auditio. Tri, pesée, compostage... le personnel comme les enfants contribuent à cette opération. Les enfants trient leurs



■ Depuis juin 2013, au restaurant Auditio, les enfants compostent les déchets organiques et arrosent les jardinières avec l'eau en pichet non-bue...

déchets en bout de table à la fin du déjeuner. Les restes de repas ainsi que les serviettes en papier sont rassemblés dans une assiette et le reste (papiers de fromage, barquettes en plastique...) dans une corbeille.

"Ainsi, chaque midi, 125 g en moyenne par enfant sont collectés, en fonction du menu et de l'appétit de chacun. Entre juin 2013 et juillet 2014, avec des pesées quotidiennes, on compta 9,8 tonnes de déchets pour 78 580 repas servis. En amont, notre travail est aussi de favoriser le plaisir de manger dans de bonnes conditions pour générer moins de déchets", explique Olivier Hervault, responsable du service Hygiène et Restauration de la ville.

Après ce tri, des petits groupes d'enfants versent les déchets dans un composteur. L'eau inutilisée des carafes sert aussi à l'arrosage des jardinières autour du restaurant. Les restes des repas sont ensuite régulièrement mélangés avec de la matière sèche par les agents du service de restauration. Ils sont transformés en compost et serviront, à terme, pour les plantations dans la ville. "L'enjeu de cette initiative est double : si la

généralisation du compostage dans les deux restaurants scolaires de la ville est un outil pédagogique pour les enfants, elle favorise aussi un circuit local et naturel pour la production du compost utilisé ensuite par le service espace vert communal", poursuit David Le Borgne.

Pendant la semaine de réduction des déchets, afin de conforter cette initiative, quatre composteurs seront mis en place par Rennes métropole au restaurant Auditio et quatre autres au restaurant Brocéliande.

**Chez vous aussi, adoptez les bons réflexes !**

En France, 21 % des denrées achetées sont jetées, soit 5,6 millions de tonnes par an. L'impact environnemental et économique est conséquent. Dans les poubelles, les déchets alimentaires représentent 30 kg/hab/an, dont 7 kg de produits encore emballés non consommés (*source Ademe*). Or, des solutions existent pour lutter contre le gaspillage : être vigilant à la bonne conservation des aliments, mieux connaître l'organisation d'un réfrigérateur, cuisiner au plus proche des besoins, accomoder les restes...

Chaque jour, à la maison, au bureau, en faisant des courses ou du bricolage, chacun d'entre nous peut agir significativement pour réduire sa production de déchets.

+ d'infos : [www.reduisonsnosdechets.fr](http://www.reduisonsnosdechets.fr) ou [www.ewwr.eu/fr](http://www.ewwr.eu/fr)

**■ Halte au gaspillage... Ce n'est pas que dans l'assiette !**

Le 25 novembre, dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets, Rennes Métropole organise un atelier de fabrication de produits ménagers, avec Clé de Fa de la CAF, à destination des bénéficiaires de l'épicerie sociale de Chartres de Bretagne. L'animatrice proposera des recettes à base de produits naturels (vinaigre blanc, bicarbonate de soude, savon de Marseille) pour fabriquer soi-même des produits d'entretien.

# La température monte à la piscine

## Balade de la forêt à la chaudière

Inaugurée en 2008, la piscine intercommunale de La Conterie accueille 270 000 baigneurs chaque année. Les 11 communes du Syndicat ont choisi le bois comme source de chaleur pour l'équipement aquatique. La chaudière consomme aujourd'hui 2 400 m<sup>3</sup> de bois broyé par an et déploie ses calories bien au-delà de la piscine. Pour mieux comprendre son fonctionnement, plongeons dans les souterrains de La Conterie...

L'installation permet de chauffer l'eau des bassins, les locaux administratifs, les vestiaires, la cafétéria et la salle de fitness grâce à la chaleur produite par la combustion du bois. La chaudière alimente également la Halle de La Conterie ainsi que le centre culturel Pôle Sud via un réseau de chaleur (voir encadré).

Le bois servant à alimenter la chaudière est composé exclusivement de bois forestier broyé livré chaque semaine depuis la plateforme bois énergie du Champ Rond (voir encadré ci-dessous) par les agents de la ville de Chartres de Bretagne. La chaudière

de la Conterie consomme par semaine entre 40 (l'été) et 90 m<sup>3</sup>. Le bois assure 95 % des besoins de la chaudière. Les copeaux de bois sont stockés dans un silo enterré de 100 m<sup>3</sup> et acheminés automatiquement jusqu'au brûleur de la chaudière par un tapis roulant. L'alimentation en combustible et en air est régulée électroniquement.

Trois cheminées dépassent du toit de la piscine. L'une pour les fumées, une autre pour l'apport d'air et la troisième pour la chaudière gaz d'appoint peu utilisée. Les fumées sont débarrassées des poussières (cendres et suie) grâce à des séparateurs (filtres). La

cheminée ne rejette aucun composé chimique dans l'air car le bois brûlé ne provient pas de l'industrie (palettes, bois traité, peint...). La fumée blanche qui sort de la cheminée est uniquement de la vapeur d'eau. En fonction du taux d'humidité du bois, la fumée

peut être plus ou moins dense. Si le bois est trop sec, la combustion est rapide et la fumée plus sombre.

A la fin du cycle, les cendres sont récupérées par les services communautaires chartrains, stockées, analysées puis revalorisées par une entreprise spécialisée.

Ainsi, chaque année, avec l'utilisation du bois naturel local comme combustible, la réduction du gaz à effet de serre est estimée à 78 % par rapport à une solution gaz naturel. Cela se traduit par une réduction de rejet de 450 tonnes de CO<sub>2</sub> par an, soit l'équivalent de 99 maisons chauffées au fioul domestique.



■ Le bois assure 95 % des besoins de la chaudière de la piscine de La Conterie.

### Réseau de chaleur : késako ?

Le réseau de chaleur est un circuit fermé d'eau chaude constitué de tuyaux enterrés et isolés. Il part de la chaufferie de la piscine, dessert la Halle de la Conterie et le centre culturel, transmet la chaleur puis revient à la chaufferie en retournant le liquide refroidi.

*(bois-grumes) en attente de broyage, il y a actuellement 4 792 m<sup>3</sup> de bois broyé stockés sur la plateforme. Il s'agit du fruit de travaux d'élagage ou de coupe qui provient de Chartres, des communes voisines, des agriculteurs, des particuliers et des plantations biomasse. Les abattages sont effectués sur des arbres en fin de vie ou pouvant occasionner une gêne justifiée".*

Sur chaque chantier d'abattage, la responsable s'attache à vérifier la provenance, les volumes, les essences de bois ainsi que le taux d'humidité. "La filière locale permet de limiter les intermédiaires et de minimiser les risques d'impureté dans le broyage tout en diminuant l'impact environnemental lié au transport", ajoute-t-elle. Sapin, peuplier, chêne, saule, pommier... différentes espèces indigènes viennent approvisionner la plateforme bois-énergie.



### ZOOM SUR... La plaque tournante de la filière bois énergie chartraine

Afin de stocker le combustible des chaudières de la piscine de La Conterie et des serres municipales, une plateforme bois-énergie a été réalisée en 2011 sur le site du Champ rond, face au parking de covoiturage. Elle est équipée de deux aires de stockage ainsi que d'un tunnel de séchage du bois broyé. Annabelle Garnier est responsable de cet équipement municipal : "Outre les stocks de troncs et branches

En + ... Si vous abattez un arbre sur votre propriété ou que vous souhaitez vous débarrasser de grosses branches (diamètre supérieur à 10 cm), la commune peut prendre en charge l'enlèvement de ce bois (sous réserve de l'accessibilité du terrain).

**Service gratuit sur RDV aux services techniques au 02 99 77 40 50.**

### C'est le chantier à l'ensemble sportif Rémy Berranger



■ Au 1<sup>er</sup> janvier 2015 les tribunes de l'ensemble sportif offriront un nouveau visage.

La première tranche des travaux de réhabilitation de l'ensemble sportif Rémy Berranger est en cours. Ces travaux concernent le bâtiment des

tribunes du terrain d'honneur. Ils ont débuté en septembre et seront achevés au printemps 2015 pour un montant de 800 838,30 € HT.

Le bâtiment actuel va subir d'importants travaux de rénovation et une isolation par l'extérieur. Il accueillera la buanderie (nettoyage des maillots), un bureau, un espace de rangement, trois vestiaires dont 1 pour arbitre. Les gradins pourront accueillir environ 350 personnes dont 7 à mobilité réduite par rampe d'accès.

Une extension d'une superficie de près de 400 m<sup>2</sup>, répondant aux normes environnementales RT 2012, accueillera deux bureaux, un réfectoire et deux vestiaires destinés au service communal des sports. Le reste du bâtiment sera dédié aux associations utilisatrices du stade, principalement l'Espérance Football et le Club d'Ath-

létisme. Il accueillera notamment deux vestiaires collectifs, deux destinés aux arbitres, un local anti-dopage, des locaux de stockage, un espace buvette ainsi qu'un foyer des sportifs qui passera de 50 m<sup>2</sup> aujourd'hui à près de 90 m<sup>2</sup>. Le gaz, en remplacement de l'électricité, est le système de chauffage et production d'eau chaude sanitaire choisi pour l'ensemble du bâtiment.

Le printemps 2015 marquera la fin de cette première tranche et le début des travaux de rénovation de la salle omnisports et de ses vestiaires.

## Etat Civil...

### Naissances

■ 1<sup>er</sup> octobre  
Naomi Monfort  
8, avenue de la Marionnaise

■ 3 octobre  
Elio Hannouche  
9, square René Vautier

### Décès

■ 9 octobre  
Pierre Ménard  
9, rue de Provence

## Agenda...

■ Lundi 3 novembre à 18h30

Conseil Municipal  
*Salle du Conseil Municipal.*

■ Mardi 11 novembre  
Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

■ Lundi 17 novembre à 18h30  
Assemblée Générale  
de la Fédération Espérance  
*Salle Victor Basch*

■ Mardi 18 novembre à 18h  
Séance plénière du Conseil des Sages  
*Salle Victor Basch*

■ Jeudi 20 novembre à 20h30  
Conseil Communal de la vie associative  
*Maison des Associations*

■ Mardi 25 novembre, à 9h30  
Réunion et stands d'information autour de l'emploi et du handicap  
*Salle Victor Basch*

■ Ven. 5 et sam. 6 décembre  
Téléthon, nombreuses animations  
*Place de la Mairie*

■ Vendredi 12 décembre  
de 14h30 à 19h  
Don du sang  
*Salle Victor Basch.*

## Brèves

### Inscriptions sur les listes électorales

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de la commune du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre. Veillez-vous munir d'une pièce d'identité (valide ou périmée depuis moins d'un an) prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile.



# Questions à... Xavier Cordonnier, correspondant Défense

Représentant de la commune auprès des instances civiles et militaires du département et de la région, le correspondant Défense est un relais d'information et de communication entre l'institution militaire et la population. Ses missions s'articulent autour de trois axes : le parcours de citoyenneté, les activités de défense et la sensibilisation au travail de mémoire. Xavier Cordonnier, élu au sein du Conseil municipal de Chartres de Bretagne, a pris en charge ces questions ; il nous éclaire sur son rôle et ses motivations.



■ Xavier Cordonnier, correspondant Défense souhaite sensibiliser les jeunes générations au travail de mémoire.

Tout citoyen ayant des questions concernant la Défense nationale, son organisation et son fonctionnement peut me rencontrer au même titre que tout jeune ou moins jeune désirant s'engager dans l'institution militaire. Je connais bien le monde militaire pour y avoir travaillé 32 années. J'ai commencé jeune soldat de l'Armée de Terre puis j'ai gravi les échelons. Je souhaite également assurer une mission d'accompagnement des familles de militaires qui vivent sur la commune. Au cours de ma carrière dans l'Armée, j'ai voyagé en Afrique, en Asie, en France et dans les DOM TOM et je sais que la famille peut parfois se sentir isolée. Le correspondant Défense se doit d'être leur interlocuteur privilégié.

- Quelle est votre place dans le parcours de citoyenneté ?

Je m'attache à créer et à entretenir des liens avec la communauté éducative pour aider à la mise en œuvre de l'enseignement de la Défense. Je peux intervenir dans les établissements scolaires ou participer, en qualité

d'intervenant, à la Journée Défense et Citoyenneté. Je me tiens à la disposition des jeunes Chartrains pour les conseiller dans leur parcours citoyen (*voir ci-dessous*) et sur les dispositifs d'insertion, de formation et d'emploi proposés par les différentes Armées.

- Comment intervenez-vous dans le cadre du travail de mémoire et de reconnaissance ?

Bien évidemment je travaille en étroite collaboration avec les associations locales comme l'Union Nationale des Combattants ou Mémoire du Pays

Chartrain pour l'organisation des cérémonies de commémoration. La sensibilisation des jeunes générations au devoir de mémoire constitue l'un des éléments essentiels de l'accès à la citoyenneté. Je m'attache donc à impliquer les jeunes dans ce travail avec l'aide des associations locales et des établissements scolaires.

+ d'infos : Xavier Cordonnier.

Tél. 02 99 77 13 05. Courriel : [cordef@ville-chartresdebreteagne.fr](mailto:cordef@ville-chartresdebreteagne.fr)

## Le parcours citoyen... En clair... Qu'est-ce que c'est ?

Le parcours citoyen existe depuis la suspension du service militaire en 1997 et comprend 3 étapes successives obligatoires :

1. L'enseignement de la Défense nationale pendant la scolarité. Celui-ci est prévu par la loi dans les programmes scolaires des classes de 3<sup>e</sup> et de 1<sup>ère</sup>. Il s'agit d'une sensibilisation au devoir de Défense dispensé lors de l'enseignement civique dans les cours d'histoire et géographie. En outre, cet enseignement est complété dans les cours d'éducation civique, juridique et sociale (ECJS) des classes de 1<sup>ère</sup> et de terminale.

2. Le recensement. Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser à la mairie de son domicile entre la date de ses 16 ans et la fin du 3<sup>e</sup> mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la journée Défense et citoyenneté. Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

3. La journée Défense et citoyenneté (JDC) remplace, depuis 2011, la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). L'objectif est d'informer les jeunes Français sur leurs droits et devoirs en tant que citoyens, de les aider à comprendre le fonctionnement des institutions de leur pays. Elle est également toujours destinée à sensibiliser les jeunes à la citoyenneté, aux enjeux de la défense nationale et européenne, à l'organisation et aux métiers de la défense.

. Pièces à fournir lors du recensement : pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout document justifiant de la nationalité française) et le livret de famille.

. Attention : gardez précieusement votre attestation de recensement et votre certificat de participation à la journée Défense et citoyenneté. Ces documents vous seront nécessaires pour vous inscrire aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis de conduire, inscriptions dans les écoles) jusqu'à l'âge de 25 ans.



## édiTO

Philippe BONNIN, Maire,  
Vice-président du Conseil Général.

## La fiscalité locale change

Vous avez reçu les avis d'imposition de taxe d'habitation et de taxe foncière pour l'année 2014. Les réformes qui se sont succédé depuis 2010 ont fait évoluer les contributions pour chacun des quatre groupes de collectivités concernés par ces impôts locaux (communes, communautés de communes ou d'agglomération, départements et régions).

Concernant la taxe d'habitation communale, elle correspond au taux de 10,64 % qui est inscrit sur votre avis d'impôts. En 2009, le taux était légèrement plus élevé (10,72 %). Pour la part qui revient à Rennes Métropole, le taux (12,99 %) est supérieur à celui de la commune de Chartres. Voici 5 ans, la part de l'agglomération n'était que de 1,45 % seulement. Par contre, une autre imposition (9 %) s'appliquait. Cette contribution était prélevée au bénéfice du Département. Depuis 2011, la totalité de la fiscalité départementale repose maintenant sur la taxe foncière. De même, jusqu'en 2010, la Région percevait une part de la taxe foncière sur la base d'un taux de 2,97 %. Aujourd'hui, les régions n'ont plus de recettes qui proviennent des taxes foncières et d'habitation.

Justement, en ce qui concerne cette taxe foncière, le taux communal 2014 est de 12,25 %. En 2009, il était de 12,08 %. Le taux de Rennes Métropole est quant à lui de 1,65 %.

Pour les communes françaises de 5 à 10 000 habitants, le taux moyen de la taxe d'habitation se situe à 14,41 %

1. Source : Direction Générale des Finances Publiques

## ■ Chartres de Bretagne commémore l'armistice de la Grande Guerre

La signature de l'armistice le 11 novembre 1918 marque la capitulation de l'Allemagne et la fin des combats. Le cessez-le-feu est effectif à onze heures, entraînant dans l'ensemble du pays des volées de cloches et des sonneries de clairons annonçant la fin d'une guerre qui aura laissé plus de huit millions de morts et six millions d'invalides ou de mutilés. Comme chaque année, la municipalité de Chartres de Bretagne et l'association des anciens combattants invitent les Chartrains à s'associer aux cérémonies de commémoration.



■ 10h. Place de la Liberté rassemblement des Anciens Combattants, des Pompiers, des personnalités civiles et militaires.

■ 10h30. Cérémonie religieuse

■ 11h15. Place de l'Eglise, dépôt de gerbes, dont celle des enfants des écoles, au monument aux morts, pavoué aux couleurs du drapeau européen. Le cortège se dirigera ensuite vers le jardin du souvenir, dans le cimetière du Centre. Des roses seront déposées par les enfants en hommage aux combattants de la guerre 1914 /1918. L'association Mémoire du Pays Chartrain participe à cette cérémonie.

# Epicerie de la Marionnais

## Collecte alimentaire et table ronde

L'épicerie sociale, avenue de la Marionnais a été inaugurée le 16 décembre 2009. Elle est gérée par les professionnels du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) avec un réseau de bénévoles. Cette année la collecte aura lieu les 28 et 29 novembre.

### ■ Collecte alimentaire

A Chartres de Bretagne, l'épicerie sociale qui dépend du Centre Communal d'Action Sociale s'associe à cette manifestation de solidarité. En

2013, ce sont 2 400 kg de produits alimentaires, soit 20 % de plus qu'en 2012 et 2 406 produits non alimentaires qui ont été récoltés.



■ Les rayons de l'épicerie sociale attendent les marchandises.

Ces journées permettent chaque année d'alimenter les stocks de denrées non périssables dans les rayons de l'épicerie sociale chartraine. Cette année les produits les plus attendus sont : les conserves de poisson, l'huile, le sucre, le lait, la farine, ainsi que les produits d'hygiène, d'entretien et les couches pour bébé. Chaque année, une cinquantaine de bénévoles se mobilise. Ils assurent des permanences aux entrées des supermarchés Carrefour market et Netto ainsi qu'à l'épicerie sociale pour la mise en rayon.

■ N'hésitez pas à rejoindre les rangs des bénévoles les 28 et 29 novembre. Contactez le Centre Communal d'Action Sociale au 02 99 77 63 53.



### ■ Visite de la secrétaire d'état chargée des Droits des Femmes

Pascale Boistard, secrétaire d'état en charge des Droits des Femmes, a été accueillie à Chartres de Bretagne à l'épicerie sociale le mercredi 15 octobre par le Maire, Philippe Bonnin et Marie-Anne Chapdelaine, députée.

Après une visite de l'épicerie sociale et une présentation de son fonctionnement par Marie-Noëlle Delanoë, conseillère déléguée à la solidarité, et Michelle Courtet, ancienne élue, Pascale Boistard s'est entretenue avec des femmes bénéficiaires de la solidarité alimentaire chartraine.

## Expression de la Majorité Le sport contribue au lien social entre les générations

**D**e puis plusieurs années, la commune met à l'honneur les sportifs qui, au cours de la saison écoulée, ont obtenu des résultats remarquables. Cette année, la municipalité a choisi de remettre trois trophées. Le trophée espoir destiné aux jeunes âgés de 17 ans maximum, le trophée club ou équipe et le trophée de l'année. En outre, et comme chaque année, tous les sportifs qui ont terminé premier de leur discipline ont été récompensés.

Le sport, c'est le dépassement de soi et l'école de la vie, il procure beaucoup de plaisir, renforce les échanges et le lien social. L'important dans le sport, ce n'est pas seulement le résultat, c'est la grandeur de l'exploit. Tous les sportifs qui pratiquent leur discipline avec loyauté, fair-play et respect des valeurs du sport, méritent qu'on les félicite ; quel que soit leur niveau de championnat.

Le sport avec tous ses talents, ses exploits et records n'existerait pas sans les bénévoles, les accompagnateurs, les animateurs et les encadrants dans les clubs. Aimé Jacquet disait "Donner, recevoir, partager : ce sont les vertus fondamentales du sportif. Elles sont de toutes les modes et de toutes les époques ; elles sont le Sport".

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

La commission chargée de proposer les nominés aux distinctions est composée du Président de la Fédération Espérance, de cinq élus et de deux techniciens du sport. Cette commission examine avec attention les propositions faites par les associations, les parcours et résultats des sportifs et des équipes.

Nous avons toujours veillé à mettre à disposition des associations sportives et des écoles des installations et matériels de qualité. Au quotidien, les services entretiennent les équipements. D'importants investissements sont réalisés chaque année pour la vie sportive. Après avoir rénové en 2012 la Halle des sports et autres salles pour 800 000 €, nous engageons la réhabilitation des tribunes du stade, de la salle omnisports, de la salle de baby gym et des vestiaires foot. Ce sont plus de 1,5 million d'euros qui seront investis sur trois ans. Nous savons qu'il y a d'autres attentes et d'autres besoins. Aussi, nous les examinerons avec la plus grande attention. Ces nouvelles opérations pourront être engagées, mais naturellement dans la limite de nos possibilités financières à venir.

## Expression de l'Opposition Indemnités au trésorier : un revenu déguisé ?

**V**ous avez été nombreux à réagir à la suite de la parution du Chartrain de Juillet/Août faisant état d'une indemnité de conseil au receveur municipal et je tiens à souligner que j'avais tenté d'ouvrir un dialogue avec les socialistes à ce sujet lors du conseil de mai 2014. De quoi s'agit-il ? On l'appelle l'indemnité "au comptable", au "percepteur", au "trésorier"... Toutes ces appellations désignent en fait l'"indemnité de conseil". (Loi du 2 mars 1982). Une indemnité que l'on voit passer au fil des délibérations dans les conseils municipaux et communautaires, syndicats intercommunaux. Ne sont-ils pas déjà payés par l'État ? Visiblement, cette délibération qui était votée à l'unanimité les yeux fermés depuis des lustres, commence à interpeller, voire à susciter du rejet dans certaines communes sauf à Chartres de Bretagne dans une période de pression fiscale insoutenable.

Nous versons entre 1 200 et 1 500 euros chaque année. Il y a 13 communes dans la compétence territoriale de la perception dont Bruz ou encore Mordelles qui versent également en pourcentage de leurs budgets. Je vous laisse faire le calcul ! Il s'agit de la survie d'un système hérité du passé dans lequel les collectivités territoriales venaient abonder des rémunérations inadaptées de l'Etat à ses agents. A l'inverse, l'Etat ne vient pas rémunérer les fonctionnaires territoriaux qui font en grande partie cette tâche. Il serait plus sain que chaque employeur rémunère ses agents. "Finalement, en tant que contri-

buables, nous payons deux fois : le salaire puis l'indemnité d'un fonctionnaire de catégorie A, payé entre 5 000 et 7 000 euros." Pourtant, la loi est catégorique, le versement de cette indemnité pouvant représenter un 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup> ou un 15<sup>e</sup> mois de traitement est facultatif. A un moment où chacun est comptable de ses propres finances, l'Etat pourrait prendre en charge ses rémunérations complètes, il y a un double financement qui ne s'explique pas.

Nous aurions pu réservé cette somme, sous forme d'aide au logement, pour inciter les jeunes pompiers volontaires à rester sur notre commune. Trois d'entre eux sont encore partis l'année dernière sous de meilleurs cieux. Les effectifs de la caserne ne sont plus que d'une quinzaine de personnes sur 32 à l'origine. Une manière de remercier ces bénévoles prêts à sacrifier leurs vies pour sauver leurs concitoyens ou encore verser une prime à nos employés communaux dont ces valeureux jardiniers travaillant, genou à terre, par tous les temps pour conserver notre label de ville fleurie. Les socialistes sont restés sur leur position d'obscurantisme et le texte a été voté en quelques secondes sans même laisser le temps de la réflexion à mes collègues dont on pourrait supposer qu'ils l'ont approuvé ! Ce n'est visiblement pas l'avis des 1 053 électeurs dont la priorité est la défense de l'emploi.

Pascal HUCHE, Conseiller Municipal représentant la liste PRIORITE EMPLOI

Personne en situation de handicap : votre avenir professionnel

En France, on compte 423 275 demandeurs d'emploi handicapés soit une augmentation de 9,35 % par rapport à 2013. 22% des personnes handicapées sont au chômage. L'insertion professionnelle constitue une préoccupation importante des personnes en situation de handicap. C'est pourquoi, à l'occasion de la Semaine nationale pour l'emploi des personnes handicapées, la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) a mobilisé ses antennes, les CLIC, pour organiser des temps d'information sur la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) et l'orientation professionnelle. Pour les communes de la couronne Sud-Est de Rennes, le CLIC Alliages vous invite à venir à la rencontre des professionnels, associations et structures du territoire pour échanger sur le thème "emploi et handicap" :

Mardi 25 novembre, salle Victor Basch. Accueil autour d'un café et des stands d'information à 9h30. Début à 10h. + d'infos auprès du CLIC Alliages, antenne MDPH au 02 99 77 35 13 ou alliages@wanadoo.fr

### ■ Précisions de la Majorité

Conformément à la réponse ministérielle (relative à la question parlementaire écrite N°5387) indiquant qu'il "convient de remarquer que la libre expression des minorités dans les bulletins municipaux ne fait pas obstacle à l'exercice du droit de réponse dans le même bulletin", la majorité municipale apporte les précisions suivantes :

Outre leurs fonctions de comptables assignataires, les comptables du Trésor public peuvent apporter à titre personnel et en dehors de leurs fonctions de receveur une aide technique aux collectivités territoriales. Ils peuvent ainsi fournir aux collectivités qui le demandent des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable. Cette mission complémentaire est assurée dans les conditions prévues par l'arrêté ministériel du 16 décembre 1983 modifié.

Régulièrement, les services de la commune sollicitent le comptable pour les conseiller dans les domaines précisés ci-avant. Le Conseil municipal a voté à l'unanimité des 27 participants (une seule abstention a été enregistrée) lors de sa séance du 26 mai 2014 une délibération pour verser pendant la durée du mandat une indemnité annuelle au comptable. Les conditions sont prévues dans les textes. Pour l'année 2013, cette indemnité était de 1 430 €.

Concernant les sapeurs pompiers volontaires, si la commune a financé sur ses propres deniers la nouvelle caserne en 2000-2001, il s'avère utile de préciser que les pompiers sont placés sous l'autorité du Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S.). Ils sont rémunérés par le S.D.I.S. sur la base d'un barème d'indemnisations horaires pour chaque intervention en secours et lors des formations.



# Une démarche participative autour du commerce chartrain

La commune de Chartres de Bretagne compte plus de 150 commerçants artisans et entreprises répartis sur l'ensemble de son territoire.

Des commerces de bouche aux salons de coiffure en passant par les pharmacies ou les banques, 52 enseignes accueillent du public. Afin de renforcer l'offre de services et de consolider les échanges, une enquête a été réalisée cet été par la municipalité auprès des commerçants.



**75** questionnaires ont été distribués dans les commerces du centre-ville et ceux situés dans la zone de la Croix aux Potiers et de la Métairie. Parmi les 26 questionnaires retournés en Mairie, soit 34 % de réponses : 20 professionnels sont commerçants à Chartres de Bretagne depuis plus de 5 ans. La majorité semble plutôt optimiste sur l'avenir de leur affaire, plus de 10 sont, en revanche, plus pessimistes. Ils jugent l'état de propreté du domaine public satisfaisant et se sentent plutôt en sécurité. Les questions concernent ensuite chacune des zones commerciales accueillant du public.

■ Au centre bourg, tous s'accordent sur la nécessité d'un renforcement de l'offre commerciale. La première attente forte est la volonté d'améliorer le stationnement à proximité du centre-ville. Si la zone bleue est jugée satisfaisante, les commerçants ayant répondu à l'enquête souhaitent une



■ Un centre-ville qui bouge grâce à l'implication des commerçants.

meilleure information du public sur ce dispositif. Pour rappel, ce zonage permet d'éviter les véhicules "ventouses" et d'optimiser l'utilisation des 148 places de stationnement en limitant la durée d'occupation par les véhicules. Les commerçants souhaitent réfléchir autour de la pertinence de l'emplacement du local à cartons du parking du centre commercial.

■ A la Métairie, les commerçants souhaitent bénéficier d'une meilleure visibilité par la mise en place de signalisation. Ils relèvent également un problème autour du stationnement.

Afin qu'un véritable échange soit établi entre les élus et les commerçants, que les réflexions aboutissent rapidement, plusieurs réunions par secteur ont eu lieu et se poursuivent jusqu'à fin novembre.

Xavier Cordonnier, conseiller délégué au commerce reste l'interlocuteur privilégié des commerçants chartrains. Des actions concrètes, issues de cette concertation, seront mises en place en 2015.

## Sous toutes les coutures Juliette, une artiste "Et pi c tout"

En plus d'être une maman chartraine bien occupée, Juliette Blanchard est une couturière passionnée qui a décidé l'an dernier de mettre son talent au service de la femme et de l'enfant avec sa marque de vêtements et accessoires Juliette "Et pi c tout".

**C**haque pièce est unique, imaginée puis conçue par Juliette et ses doigts de fée : "Après des études de modéliste, styliste, j'ai travaillé dans le milieu du spectacle comme habilleuse et costumièr. Ensuite j'ai vendu du tissu en magasin spécialisé puis j'ai travaillé comme couturière pour une modiste-chapeaux".

fleuris, et bien d'autres modèles exclusifs vous attendent sur son site internet ou dans une boutique de créateurs à Rennes (voir ci-dessous). Ne manquez pas les créations de Juliette au village de Noël organisé par le Comité des Fêtes les 20 et 21 décembre prochains à la Halle de la Conterie.



Au-delà de la création, Juliette aimerait transmettre ce savoir-faire à travers des ateliers de pratique. Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à la contacter. Contact : Tél. 06 24 48 18 67 site : [www.juliette-epictout.com](http://www.juliette-epictout.com)... Retrouvez les créations de Juliette Blanchard à la boutique des créateurs "Radis vert et pois rose" située au 10 rue Victor Hugo à Rennes, ouverte du mardi au samedi de 10h à 19h.



## ■ Des aînés dans le vent !

Le 2 octobre dernier, grâce à l'association Voile Emeraude Solidaire à Dinard, sept résidents de l'Ehpad de La Poterie et trois "jeunes" du foyer de vie ont pu profiter d'un après-midi en mer, à bord d'un voilier de 60 pieds : l'Ephata. Le catamaran offre une plateforme importante pouvant accueillir de nombreux passagers, dont certains en fauteuils roulants, en toute sécurité. Equipés de gilets de sauvetage, les Chartrains ont embarqué pour une balade de trois heures en baie de Dinard.

C'est sur une mer calme que le skipper a confié la barre à nos aînés, tandis que d'autres prenaient un bain de soleil. A bord, les "mousses" ont découvert, grâce aux explications de l'équipage, les grands principes de la navigation, le balisage, les courants...



## Vie éco ■ e-cigarette

Une nouvelle boutique de vente de cigarettes électroniques "E-Clope" a ouvert début septembre dans le centre-ville de Chartres, dans les anciens locaux rénovés du vétérinaire. La boutique est ouverte du mardi au samedi, de 10 h à 19 h.

**E-clope - Centre commercial.**  
Tél. 09 83 41 94 52. [www.uneclope.com](http://www.uneclope.com) (achats en ligne possibles).

## ■ Un expert pour votre comptabilité

Après s'être forgé une expérience au sein de plusieurs cabinets, Jean-François Bohn, expert-comptable, a choisi de créer son entreprise à Chartres, au cœur du parc d'activité de La Conterie, en août dernier: "E-care propose des services d'expertise-comptable auprès des commerçants, artisans, PME, professions libérales...". En adéquation avec les souhaits de ses clients, Jean-François Bohn propose une offre de service globale autour de la comptabilité : fiscalité, suivi juridique, gestion de la paye, financement de l'innovation, conseil...

Contact : 11, rue Léo Lagrange  
Tel : 06 29 53 53 08  
Courriel : [contact@e-care.fr](mailto:contact@e-care.fr)  
<http://www.e-care.fr>

# Le bridge

## Un pont entre le sport et l'esprit



■ La Fédération Française de Bridge (FFB) recense 99 015 licenciés. Près de 20 000 personnes disputent chaque jour des tournois dans l'un des 1 183 clubs agréés.

**Emotion, suspense, sensation forte, montée d'adrénaline garantie, le bridge se vit, se partage sans modération, à tout âge. 2,5 millions de français y jouent régulièrement. Le club chartrain, qui rassemble près d'une quarantaine de licenciés, fête ses 30 ans cette année.**

Dérivé du "whist anglais", la formule actuelle du bridge se développe en Europe et aux Etats-Unis à partir de 1885. Des milliers de clubs ont fleuri en France au cours des 60 dernières années. Le bridge d'aujourd'hui est un véritable sport de l'esprit : adhérents, clubs, stratégie, compétitions, autant de mots qui font partie du vocabulaire du bridgeur. Des tournois locaux aux grands rendez-vous internationaux, tous les licenciés sont classés. Les Français sont parmi les meilleurs joueurs au monde. Le Bridge club chartrain n'est pas en reste puisqu'il compte plusieurs champions régionaux. Si la compétition et la concentration sont des éléments clés pour être "un bon" bridgeur, les Chartrains ont néanmoins pris le pli de s'accorder des moments de détente autour de leur jeu favori. Une vraie vie de club s'est mise en place où, convivialité, échanges intergénérationnels et travail de l'esprit sont les maîtres-mots.

### En savoir +

- Tournois le lundi à partir de 20h et le vendredi à partir de 14h ■ Cours le mercredi à 20h. Lieu : Maison des associations, rue de la Croix aux Potiers.
- Contacts : Serge Guillou au 02 99 41 16 49 ou sergeg@aol.com - Michel Poirier 02 99 41 14 45.



■ Réfrigérateur honteusement déposé à l'entrée de la ville, près du parking de couverture.

### Rappel

Le dépôt d'objets de façon illicite est punissable d'une amende de 2<sup>e</sup> classe, définie par l'article R632-1 du Code Pénal et pouvant aller jusqu'à 1 500 €.

Se débarrasser de ses encombrants sur un trottoir, au coin d'un bois, dans la Seiche ou aux abords des conteneurs à verre ou à déchets ménagers relève d'un comportement irresponsable mais malheureusement encore trop fréquent.

Les cimetières sauvages de déchets polluent les sols, les eaux, l'air et dégradent les paysages. Ces actes provoquent la multiplication des interventions des agents des services communaux. Leur mission est de garantir le nettoyage global de la commune dans l'intérêt de tous les Chartrains et non pas de pallier l'incivisme de certains habitants.

Les déchets encombrants ne sont pas des déchets ménagers. Ils doivent suivre un circuit d'élimination ou de recyclage approprié. Garder une ville propre, c'est l'embellir et la rendre agréable à vivre ; mais c'est l'affaire de tous !

## ■ 28<sup>e</sup> Téléthon, Génétique Chartraine mobilise ses bénévoles et les associations

Après le compost d'automne, les fleurs et confitures, la vente de viennoiseries (livraisons les 9 et 16 novembre), l'équipe de l'association Génétique Chartraine prend part à la manifestation nationale des 5 et 6 décembre prochains : "La contribution de tous est essentielle pour la réussite de la collecte destinée à la recherche contre les maladies génétiques. Les bénévoles comme les associations chartraines sont remarquablement investis", souligne Jean-Yves Labbé, président de l'association.

Le samedi 6 décembre sur la place de la Liberté face à la Mairie, la fête réchauffera les corps et les coeurs

avec, notamment, le manège, la vente des compositions florales de Chartres Accueil Loisirs, le lâcher de ballons, le tir au but, les crêpes, le vin chaud et la galette saucisse pour les petits creux. Notons cette année, la participation de la troupe Evidanse avec une initiation à la danse brésilienne. Une calèche accueillera enfants et parents pour un parcours dans le centre de Chartres. Pour clore en beauté ce Téléthon 2014, vous retrouverez le samedi 6 décembre à la Halle de La Conterie le grand dîner dansant. Il sera animé par l'orchestre TenDanse.

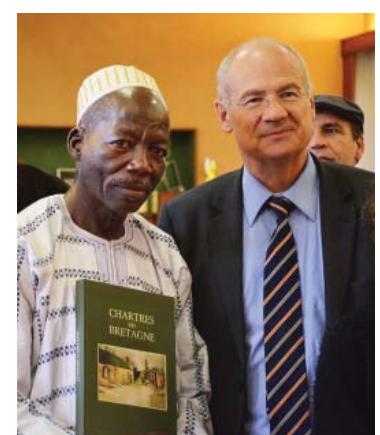
■ Infos, réservations pour le dîner : Jean-Yves Labbé au 06 09 17 06 65



■ Marche solidaire lors du Téléthon 2013.

## ■ Rencontre franco-malienne

Paul Togo, président d'honneur de l'association Téria-Tendeli au Mali a effectué un séjour en Ille-et-Vilaine en octobre. L'association chartraine Téria et son homologue malienne du même nom travaillent ensemble pour favoriser l'accès à l'éducation et à l'eau. De nombreuses actions sont menées par le Collège de Fontenay et Paul Togo a rencontré longuement les élèves pendant son séjour. Le 16 octobre, il a été reçu en mairie et a



## ■ Le rendez-vous "Collections"

Cartes postales, capsules de champagne, timbres, BD ou pièces de monnaie, le rendez-vous des amateurs de collections en tous genres est programmé le 16 novembre prochain à Chartres de Bretagne. L'association Amicale multi-collections est aux commandes de l'évènement qui réunit des passionnés du grand Ouest. Près de 40 exposants seront présents pour vendre et échanger.

■ Dimanche 16 novembre de 9h à 17h à la Halle de La Conterie au profit du Téléthon ■ Tarifs :

1,50 €, gratuit pour les - de 14 ans.

■ Contact Jean-Paul Le Pierrès au 02 99 41 25 13 ou jplepiere@sfr.fr

## Stop aux dépôts sauvages

### Adoptez le réflexe ! Une déchèterie près de chez vous

■ Déchèterie de Chartres de Bretagne : avenue du Trégor. Ouverte lundi et vendredi de 14h à 18h, mardi de 9h à 12h, mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermeture à 17h l'hiver (du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars). Vous pouvez y déposer : tout venant, gravats, ferraille, carton, déchets verts, électroménager, déchets ménagers spéciaux, huiles de vidange, huiles végétales.

■ Déchèterie de Bruz : Les Garennes route de Laillé. Ouverte du lundi au samedi, de 9h à 12h et 14h à 18h sauf le mardi matin. Vous pouvez y déposer : gravats, ferraille, carton, déchets verts, électroménager, déchets ménagers spéciaux, amiante lié à des matériaux inertes, huiles de vidange, huiles végétales, souches.

### Une seconde vie pour les encombrants

■ De nombreux objets, meubles, matériaux dont vous souhaitez vous débarrasser peuvent, après réparation, encore servir et profiter à d'autres personnes. L'association Emmaüs se charge de les remettre en état et de les revendre. Vous pouvez déposer tous les objets en bon état, réparables et réutilisables à la recyclerie de Rennes, 21, rue de la Donelière, du mardi au samedi de 10h à 18h, ainsi qu'à la déchetterie de Bruz Les Garennes route de Laillé.

### En +

L'association Emmaüs sera présente à Chartres à l'entrée de la déchetterie pour récupérer vos encombrants : le samedi 15 novembre de 9h à 12h et de 14h à 18h

## Au Pôle Sud

### Salle Jacques Brel

■ Théâtre musique arts visuels  
Théâtre Bleu "J'ai tant aimé ce monde"  
Jeudi 6 novembre à 20h30

■ Théâtre  
"Festival Scènes d'Automne"  
7, 8, 9 et 10 novembre (voir ci-contre)

■ Danse  
Cie Océane "Tout ce qui nous ressemble et plus"  
Samedi 15 novembre à 20h30

■ Scène Chansons  
Sihan "Un tour ailleurs" - Amélie les Crayons "Jusqu'à la mer"  
Vendredi 28 novembre à 20h30

■ Théâtre Corps et Objet  
Cie Hop ! Hop ! Hop ! "Le Jardin des sorcières"  
Mercredi 3 décembre à 18h30

■ Les déjeuners sur scène  
Théâtre - Cie Châteaux de sable "Quel temps ferons-nous demain ?"  
Le jeudi 20 novembre à 12h30.  
Ouvert à tous, apportez votre sandwich, nous vous offrons le café !

### Au Carré d'Art

■ Médecin de campagne, photographies de Denis Bourges  
Jusqu'au 15 novembre.

■ Paysans/paysages, photographies de Lise Gaudaire  
Du 20 novembre au 21 janvier.

### A la Médiathèque ...

■ Trala-Lire, pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte.  
Les samedis 8 nov. et 6 déc. à 11h.

■ Raconte Petite Souris : lectures d'albums pour les enfants à partir de 3 ans par l'association Lire et Faire Lire.  
Les mercredis 12 nov. et 10 déc. à 17h

■ Apéro-littéraire, animé par Félix Boulé, de Radio Laser.  
En présence de Louis-Philippe Dalembert, auteur de "Ballade d'un amour inachevé" - éd. Mercure de France (élection prix littéraire Livre-Échange) et de Jean-François Ménard, poète, auteur de "Des voix dans les arbres" (éd. L'Harmattan). La rencontre sera suivie d'une dédicace.

Vendredi 14 novembre à 19h, Espace Cabaret du Pôle Sud. Gratuit.

## 13<sup>e</sup> Scènes d'Automne Des amateurs... sans amateurisme !

Le Festival Régional de Théâtre Amateur co-organisé par l'ADEC (1), la compagnie Boréale's et le centre culturel Pôle Sud, réunira une quinzaine de troupes venant d'Ille-et-Vilaine et des autres départements bretons du 7 au 10 novembre.

**L**e festival de théâtre de Chartres de Bretagne a été organisé pour la première fois il y a 26 ans, par la troupe Ligne de nuit. Véritable succès dès sa première édition, il perdure et continue de mobiliser organisateurs, comédiens et spectateurs avec le même enthousiasme. De la tragédie à la comédie, du burlesque à l'improvisation, les troupes d'Ille-et-Vilaine et de Bretagne ne cessent d'inventer, de créer et de jouer de nouveaux spectacles : "Avec l'exigence de réussir à mettre en valeur la qualité de ces spectacles dans leur diversité, le comité de sélection, composé de praticiens amateurs, de spectateurs et de citoyens bénévoles, a concocté une programmation riche d'émotions théâtrales", explique Yvan Dromer, le directeur de l'ADEC - Maison du Théâtre Amateur.

Parce que ce Festival est aussi l'occasion de se rencontrer et d'échanger, l'espace cabaret sera animé par les membres de Boréale's co-organisatrice depuis 2003 : "Faire du théâtre amateur aujourd'hui, c'est se donner le temps et la liberté de choisir. C'est cette liberté qui séduit le public



■ "2 petites dames vers le Nord", une pièce présentée par une compagnie de La Chapelle des Fougeretz.

attiré de plus en plus par les productions", précise Stéphane Méric, un des membres fondateurs de Boréale's.

Pour cette édition, c'est le groupe Oulipien, le dernier né de Boréale's qui assurera une présence tout au long du festival. Les "pros de l'impro" de La Tique de Boréale's se chargeront du bouquet final : "Outre la participation artistique, notre rôle est ici d'accueillir le public autour de la restauration et du bar, d'assurer de nombreuses tâches

logistiques, de proposer quelques "animations" oulipiennes et improvisées que nous dévoilerons pendant le festival".

Avec 14 spectacles, du théâtre bien sûr, mais aussi de la musique et de la danse, ces 13<sup>e</sup> Scènes d'Automne s'annoncent comme du soleil en novembre, de la chaleur inattendue, de la joie en pagaille et des étoiles plein les yeux.

1. ADEC - Maison du Théâtre Amateur (Art Dramatique Expression Culture).



### Pratique

■ Programmation sur : <http://adec-theatre-amateur.fr/> ou [www.ville-chartresdebretagne.fr](http://www.ville-chartresdebretagne.fr) ■ Tarifs : plein 7€, réduit (adhérents ADEC, Boréale's, abonnés Pôle Sud, - de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, allocataires, RSA, intermittents) 5€, carte Sortir 4€ ■ Billetterie en ligne [www.guichetnet.fr/polesud](http://www.guichetnet.fr/polesud) ■ Tél. 02 99 77 13 20 ■ Courriel : [pole-sud@ville-chartresdebretagne.fr](mailto:pole-sud@ville-chartresdebretagne.fr)

### ■ Carmina Burana



Les 4 et 5 octobre, plus de 1 000 spectateurs ont pu applaudir les 120 choristes et 50 musiciens de l'Orchestre métropolitain lors des deux concerts de Carmina Burana. Un réel succès pour tous les Chartrains choristes qui se sont lancés dans l'aventure il y a un an.

### ■ Tous contre les préjugés



L'édition 2014 de la Journée mondiale du refus de la misère était consacrée au combat contre les préjugés. Cette année, le rendez-vous du Canton avait lieu à Chartres de Bretagne le 17 octobre. Après une introduction de Marie-Noëlle Delanoë, conseillère municipale chargée de la Solidarité puis de Jean-François Durand, coordinateur d'ATD Quart Monde, les interventions se sont succédé.

Le public nombreux a profité des lectures choisies par les enfants des écoles, des poèmes de l'association Des Mots pour le Dire, de la danse avec la Cie Océane. La Chorale du CDAS "Cigales et grillons" a présenté un extrait de son répertoire. Les jeunes de Cap à Cité avaient préparé une exposition liée au combat contre les préjugés. Avant la conclusion de la soirée par Philippe Bonnin, Maire, l'assemblée entière a repris en chœur la chanson "Lili" de Pierre Perret.



### ■ au Concert de la Sainte-Cécile L'Orchestre fait son cinéma

Le 22 novembre prochain, l'orchestre d'harmonie de Chartres de Bretagne a rendez-vous avec le cinéma et offre à son public un festival de musiques de films comme Adagio, Le fantôme de l'opéra, Tuxedo Jonction, Le masque de Zorro, Le dernier des Mohicans, Danse avec les loups, Signé Gainsbourg...

Pour l'occasion, en plus de Maxime Bellenge et de Mathilde Gatignol à la direction, Stéphane Plisson et Jean-Michel Bolzer, deux nouveaux chefs, se lancent à la baguette. Les musiciens vous réservent d'autres surprises en lien avec le 7<sup>e</sup> art. Enfin, fidèle à sa tradition, l'harmonie chartraine partagera l'affiche avec l'Orchestre à l'école ainsi que la chorale Vocal'Ise de Noyal-Châtillon sur Seiche. Comme tous les ans, ce concert de la Sainte-Cécile est donné au profit des restos du cœur.

■ Samedi 22 novembre à 20h au Pôle Sud. Participation libre.

# Mérite sportif

## Quand Chartres fête ses champions

Près de 250 personnes, sportifs, parents, dirigeants, bénévoles... ont honoré l'invitation de la municipalité et de la Fédération Espérance à la cérémonie du mérite sportif organisée le 10 octobre dernier à la Halle de La Conterie.

**L**e sport à Chartres se distingue dans de nombreuses disciplines et les résultats en témoignent. Florence Poulain, adjointe à la vie sportive, a donné le coup d'envoi de cette soirée de remise de récompenses : "En athlétisme, twirling-bâton, natation, gymnastique, handball, basket-ball, nihon taï jitsu ou tennis, que ce soit lors de rencontres départementales, régionales ou nationales, tous les athlètes ont porté haut les couleurs de la ville".

Au cours de la soirée, plus de 180 sportifs de tous âges et toutes disciplines ont été honorés. Bernard Quinton, Président de la Fédération Espérance a applaudi ces champions 2014 : "Je

remercie les parents, les dirigeants et tous les bénévoles qui permettent aux jeunes de remporter des victoires tout en s'épanouissant dans leur discipline". Marie-Anne Chapdelaine, députée de notre circonscription, présente à la cérémonie, a complété : "Je salue l'intelligence collective qui rassemble les acteurs éducatifs, les associations et la commune autour du sport pour les jeunes".

En plus des récompenses à tous les jeunes athlètes montés sur un podium cette saison, trois trophées spécifiques ont été attribués : le Mérite Sportif 2014, le Trophée Espoir et le Trophée Club.



■ Chantal Berthelot, Espérance Athlétisme.  
■ Guylaine Deschamps, Espérance Natation.



■ Pierre Olivier, Espérance Judo, trophée Espoir.  
■ Jean-Claude Salmon, Espérance Cyclotourisme.



## ■ En piste vers la Savoie

Les séjours à la montagne organisés pour les 11-17 ans font aujourd'hui partie intégrante de la programmation annuelle du Pôle Enfance Jeunesse Sports de la ville de Chartres de Bretagne. Pour ne pas déroger à la tradition, 40 jeunes pourront boucler leur sac et partir à la montagne en février prochain. Les jeunes seront hébergés au

Pralognan-La Vanoise dans le chalet "La Chèvrerie", agréé Jeunesse et Sports. Les moniteurs de l'ESF dispenseront les cours de ski alpin sur le domaine de Pralognan. Les skieurs confirmés, encadrés par des animateurs chartrains, pourront partir à la journée sur le domaine voisin de Champagny-en-Vanoise (La Plagne). Outre les plaisirs de la glisse, d'autres activités seront proposées : piscine, curling, balade en raquette, visite d'une chèvrerie...



■ Séjour du 7 au 15 février pour les jeunes de 11 (scolarisés en 6<sup>e</sup>) à 17 ans  
■ Inscriptions à l'Igloo, pour les Chartrains : lundi 24 novembre à 20h. Pour tous : du mardi 25 novembre au vendredi 12 décembre. A l'inscription, merci de nous communiquer le niveau de ski de l'enfant et de nous verser les arrhes (125 €).  
■ Tarifs : base : 517 € (dégrossif selon Quotient Familial CAF) et 630 € pour les non-Chartrains ■ Plaquettes disponibles en Mairie et à l'Igloo et sur [www.ville-chartresdebretagne.fr](http://www.ville-chartresdebretagne.fr)



■ Une partie des médaillés 2014 entourée de Philippe Bonnin, maire, Florence Poulain, adjointe aux Sports, Marie-Anne Chapdelaine, députée et Bernard Quinton, président de l'Espérance également honoré par la médaille de l'Assemblée Nationale.

■ Le Mérite Sportif 2014 a été attribué à l'**équipe de gymnastique benjamine de l'association sportive du collège de Fontenay**, championne de France UNSS excellence 2. Bravo à Nathéa Boivent, Manon Bossard, Jade Bouffort, Jade Boyer, Clarisse Guivarch, Enola Monceaux et Carla Meunier.

■ **Pierre Olivier** de l'Espérance Judo remporte le Trophée Espoir 2014. A 17 ans, il est vice-champion départemental juniors en moins de 46 kg, 5<sup>e</sup> de la 1/2 finale du championnat de France junior en moins de 46 kg et 3<sup>e</sup> du critérium National juniors en moins de 46 kg. A raison de 7 heures d'entraînement par semaine, ses succès le motivent pour continuer sans négliger ses études en 1<sup>ère</sup> au lycée. Au-delà des compétitions, il n'hésite pas à s'investir auprès des jeunes judokas : "J'aide mon entraîneur pendant les cours et je me vois bien enseigner plus tard cette discipline qui me passionne".

■ Pour l'année 2014, le Trophée Club revient à l'**Espérance Nihon Taï Jitsu**. Le Club créé en 2007 compte aujourd'hui une soixantaine de licenciés. L'année 2014 fut riche en performances pour le Nihon Taï Jitsu. On retiendra les victoires en Coupe de Bretagne de Lucas Ducros en Kata chez les 6-9 ans, de Zachari Blanchard en Kata et self-défense chez les 9-12 ans et d'Allan Le Barbu dans l'épreuve de Goshim, mais également

les podiums de Justine Cros chez les 12-15 ans, de Guillaume Noge, de Nicolas Josse et d'Arnaud Blanchard chez les seniors. Le club compte une nouvelle ceinture noire 1<sup>er</sup> dan cette année avec Mohamed Hasdi et obtient

un 2<sup>er</sup> dan pour Cyril Hyron et un 3<sup>er</sup> dan pour Robert Doméon. En parallèle de ces succès sportifs, le club organise régulièrement des stages inter-clubs et participe à l'école multisports.

## Médailles de l'Assemblée Nationale

Marie-Anne Chapdelaine a remis 4 médailles de l'Assemblée Nationale qui honorent un parcours sportif et/ou une implication au sein d'un club.

■ La première médaille a été remise au président de la Fédération Espérance **Bernard Quinton** pour son investissement dans la vie sportive chartraine.

■ Que ce soit en course sur route, en cross ou sur piste, **Chantal Berthelot** affiche un palmarès remarquable. Cette année en cross-country, elle termine championne départementale et finit 6<sup>e</sup> aux Bretagne, 4<sup>e</sup> aux pré-France et 14<sup>e</sup> aux France. Elle détient également le record sur le 10 km des Foulées Chartraines en 35'43''. Athlète complète, elle est aussi très investie dans l'école d'athlétisme du club de Chartres où elle coaché une soixantaine de jeunes athlètes.

■ A 71 ans, **Jean-Claude Salmon** connaît les routes de France comme sa poche. A ce jour, il a fait 585 flèches (parcours) soit 95 095 km depuis 1996 et a fait 10 cycles complets de toutes les flèches (soit 19 parcours aller/retour). En 2005, il participe à la 1<sup>re</sup> diagonale de France (280 km par jour pendant 3 à 5 jours, seul et sans assistance extérieure). Il a couru 4 fois le "Paris-Brest-Paris" et fait partie du "club des 100 cols" avec 121 cols gravis dont 9 à plus de 2 000 m. Pour l'année 2014, il comptabilise déjà 80 flèches.

■ **Guylaine Deschamps** a attrapé le "virus" de la natation très jeune. Elle remporte sa 1<sup>re</sup> médaille d'or aux "France" sur 200 m brasse en 1973. En "masters", dans sa catégorie, elle connaîtra beaucoup d'autres podiums avec notamment trois records de France en 2012 sur 50m, 100m et 200m brasse. Elle participe également à différents championnats d'Europe et du Monde. La nageuse est aujourd'hui très investie au sein du club Espérance Natation auprès des plus jeunes, afin de leur donner des conseils et l'envie de se surpasser.

## ■ Courir pour ELA



Comme dans plus de 2 000 établissements scolaires en France, les collégiens de Fontenay ont planché le 13 octobre sur la dictée réalisée au profit de l'association européenne contre les leucodystrophies (parrainée par Zinedine Zidane). Le président du Stade Rennais, René Ruello, et deux joueurs du club, Steven Moreira et Sylvain Armand sont venus dicter, à tour de rôle, quelques paragraphes. Puis vendredi 17 octobre, les élèves de 3<sup>e</sup> se sont retrouvés pour un cross à l'ensemble sportif Rémy-Berranger pour l'événement "Mets tes baskets et bats la maladie !"